

Les débats d'activité et d'orientation

(pages 6 à 14)



Aussi bien pour rendre compte de l'activité du SNUI depuis 2007 que pour tracer un programme d'action au nouveau syndicat d'ici 2011, Laurent Gathier a pris soin d'inscrire la vie administrative et la vie professionnelle des agents dans un contexte plus large, celui de la crise et celui - malgré tout - d'une idéologie dominante refusant de se remettre totalement en question.

La justice fiscale peut paraître une utopie lorsque l'objectif du politique est de supprimer des emplois de fonctionnaires et de réduire les contraintes des entreprises ; cependant le syndicat a défendu cette éthique de justice et il continuera de le faire sous sa nouvelle dénomination. L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires se battra pour que la DGFIP soit autre chose qu'une vitrine de l'Etat néo-libéral.

L'intervention du secrétaire général

Souhaitant présenter dans le même exposé l'activité syndicale depuis 2007 et l'orientation d'un SNUI appelé à vivre une mutation importante dès le début 2010, Laurent Gathier s'est d'abord exclamé : «deux ans déjà !».

Deux ans que le concept DGFIP a été annoncé par Nicolas Sarkozy en campagne pour les Présidentielles, deux ans que les militants et les adhérents du SNUI sont bousculés par la réforme emblématique de la RGPP, deux ans enfin que l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires est en gestation pour offrir aux agents une force syndicale efficace.

C'était ainsi poser clairement et d'entrée de jeu la nécessité pour le 27ème congrès de se préoccuper d'abord de l'outil syndical, outil syndical nécessairement à adapter à la nouvelle donne administrative.

De ces deux années très fournies, le secrétaire général a extrait trois dates qu'il a présentées comme très significatives, à savoir le 2 mai 2007, le 20 juin 2007 et le 3 avril 2008.

Le 2 mai 2007, c'était la première fois que le candidat de l'UMP aux Présidentielles envisageait la fusion de la DGI et de la DGCP. C'était un premier électrochoc important dans notre milieu professionnel.

Le 20 juin 2007, c'était l'annonce en Conseil des ministres de la RGPP et au coeur de ce nouveau dispositif de réforme de l'Etat, le nouveau ministre des «Comptes» a immédiatement placé la nouvelle «administration fiscale unique».

Le 3 avril 2008, c'était le lancement du processus de rapprochement du SNUI et de SUD Trésor, lors du congrès fédéral de Chalès, la mise en perspective d'un nouvel outil syndical adapté à la nouvelle donne administrative.

La marche vers l'Union SNUI-SUD Trésor

Comment le syndicat a-t-il réagi aux décisions politiques prises depuis juin 2007 ? C'est d'abord à cette question que Laurent Gathier a répondu en rappelant d'abord les analyses faites lors du congrès de Villefranche sur Saône, puis - le 4 octobre 2007 - lors de l'annonce par Eric Woerth de la «fusion globale».

Lors du précédent congrès, en stigmatisant les excès de polyvalence, les dérives dans les règles de gestion et les risques de «politisation» accrus, les militants avaient fermement condamné une éventuelle fusion pure et simple des deux principales administrations financières. C'est donc en toute logique, 3 mois plus tard, que le SNUI a critiqué le «choix» d'Eric Woerth, dénonçant au passage sa présentation optimiste d'une coexistence de deux filières de gestion, sa tentative de rassurer sur le contrôle fiscal et sa tentative de séduction des agents en annonçant une harmonisation indemnitaire.

De fait, à partir de la fin d'année 2007 (et de l'engagement de Philippe Parini dans le processus de réforme) c'est d'une seule voix que le SNUI et SUD Trésor se sont exprimés face à l'Administration pour apparaître très vite comme l'inter-

locuteur n°1, le principal défenseur des agents du nouvel ensemble. Il faut dire qu'un travail commun important avait été développé depuis plus d'un an sur les conditions de travail, les revendications financières, les règles de gestion. C'est somme toute naturellement que l'Union de fait SNUI-SUD Trésor s'est vue octroyer 4 sièges dans le nouveau CTP Central de la DGFIP.

Toute l'affaire de l'année 2008 a cependant été de mettre sur pied le nouvel outil syndical en respectant les histoires respectives des deux organisations dans deux administrations certes voisines, mais aux cultures différentes sur bien des points. Les valeurs partagées, la même appartenance à Solidaires, l'accord initial sur la continuité juridique du SNUI pour former la nouvelle organisation, tout cela a favorisé le rapprochement, mais il a fallu débattre sur le nom et sur les modalités de constitution des nouvelles sections, «toiletter» et adapter les statuts à la nouvelle donne.

Finalement, Laurent a livré son sentiment après avoir assisté au congrès de SUD Trésor, la semaine précédente : l'Union lui a paru sur pieds, les militants se préparant à vivre un moment d'émo-

tion et même si quelques inquiétudes subsistent, l'envie de réussir est partagée.

Le secrétaire général l'a martelé : la perspective d'arriver en bon ordre de marche aux premières élections professionnelles de la DGFIP doit être un défi à relever pour tout militant du SNUI et de SUD-Trésor.

S'agissant de juger du fonctionnement de l'outil syndical au service des adhérents, tout n'a pas tourné depuis deux ans autour de la constitution de l'Union. Il y a eu aussi tout l'investissement dans Solidaires Fonctions Publiques et toutes les implications dans les Solidaires locaux (en notant au passage que le SNUI avait beaucoup contribué à l'élaboration de la nouvelle charte). Sur tous ces points, Laurent a noté des progrès importants, soulignant, notamment, l'impact sur les expressions de Solidaires des contributions et analyses du SNUI relatives à la crise.

Par ailleurs, le syndicat s'est constamment préoccupé de faire le lien entre syndicalisme professionnel et syndicalisme interprofessionnel, mettant en avant chaque fois que possible les appels unitaires à l'action.

Contexte de crise

L'analyse du contexte économique, politique et social a conduit Laurent Gathier à revenir sur l'ampleur de la crise mondiale, crise que les gouvernements ont surtout qualifiée de «financière», mais qui s'est avérée socialement catastrophique dans de très nombreux pays.

La pensée unique et le néo-libéralisme, ont montré leur point faible : le grand écart de plus en plus flagrant entre l'économie réelle et les jeux spéculatifs. Dans ces circonstances, les Etats auraient dû prendre en charge les populations les plus fragiles mais ils ne l'ont pas fait. L'Etat a été remis sur le devant de la scène, mais pour sauver le système financier et non pour redresser les solidarités ou relancer les services publics.

Dans ce cadre-là, au vu de ces défaillances des pouvoirs publics, le SNUI a multiplié les déclarations au service d'une cause : les interventions publiques sont indispensables pour reconstruire le tissu social, il faut redonner vigueur à la gestion publique dans de nombreux domaines.

C'est dans ce décor que la DGFIP a fait ses premiers pas, dans une Fonction Publique régie par la RGPP et tournée vers un objectif prioritaire : les suppressions d'emplois. Rien d'évident donc pour obtenir des avancées et voir des revendications satisfaites.

En tout premier lieu, ce qui a mobilisé

les énergies militantes depuis 2007 (et qui va les mobiliser encore) c'est la défense du statut général. Lutte contre la loi «mobilité», critique du livre blanc, de la rémunération de la performance, dénonciation d'une mauvaise réécriture des carrières, ces mobilisations n'ont pas empêché une approche pragmatique des discussions programmées pour fonder la nouvelle administration financière, avec à la clé quelques retombées favorables aux agents (IMT, plan qualifications, CIS de B en A).

De même, s'agissant des conditions de vie au travail, le travail obstiné de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires a favorisé l'ouverture d'un cycle de concertation et la prise de quelques orientations nouvelles (l'engagement d'un second ergonome par Bercy a été, à cet égard, plus qu'un symbole).

Polyvalence, plateaux, poids excessif des indicateurs : tous ces sujets encore tabous en 2007 ont pu faire l'objet d'échanges et quelques «certitudes» officielles ont commencé à se fissurer.

Une étape cruciale reste cependant à franchir, a précisé Laurent : le cycle des groupes de travail sur les règles de gestion des agents qui va occuper toute la fin de l'année 2009.

Sur ce point, le SNUI et SUD-Trésor sont déterminés à se battre pour un respect des cultures antérieures et contre une

entrée à la DGFIP des «recommandations» du livre blanc de M. Silicani. Le fait qu'Eric Woerth se soit engagé à conserver la notion de «statuts particuliers» et la garantie du maintien à résidence en situation de réorganisation n'est pas une assurance suffisante.

Préparer les élections professionnelles, tester «en réel» la force de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires dès ses premiers pas ce sera relever tous ces défis et montrer que les revendications sur «les sous» et les carrières, les conditions de vie au travail, les règles de gestion s'imbriquent sans problème avec le cercle plus large des exigences sur le statut général et sur la nécessité de renforcer les moyens (surtout humains) de l'action publique. Le secrétaire général a conclu sur le fait qu'une période difficile était désormais derrière nous, celle où il a fallu être à la fois très présent face à l'administration pour contrer les options minimalistes d'Eric Woerth sur la fusion administrative et celle où il a fallu préparer dans ses moindres détails la mise sur orbite de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires.

Les deux ans qui viennent ne seront certes pas faciles, mais c'est avec confiance que les militants peuvent les aborder : ils disposeront d'une structure syndicale adaptée au nouveau cadre administratif et c'est avec cette nouvelle structure qu'ils pourront le mieux combattre les orientations officielles.

L'hommage à Titi

Gaston Lefort, l'un des fondateurs du SNUI en 1962 et premier secrétaire général de l'organisation est venu en voisin humer l'ambiance du 27ème congrès.

Toujours bon pied bon oeil, Titi a reçu un vibrant hommage de tous les délégués et les plus anciens n'ont pas manqué de faire le lien entre cette présence d'un pionnier du Syndicat unifié et le tout prochain lancement de l'Union.



Le débat d'activité et d'orientation

Vingt trois délégués sont venus à la tribune pour réagir aux propos du secrétaire général ou apporter les éclairages de leur section sur l'activité et l'orientation du syndicat.

C'est avec la sensation d'avoir vécu un mardi particulièrement dense que les congressistes ont marqué une pause avant d'attaquer le travail en commission.

La crise, la crise, la crise, ...

C'est sur le décor général de la crise mondiale qu'ont porté les premières interventions, **Manu Ziegler (C. Syndical Ile de France)**, en tout premier, dénonçant par quelques phrases-choc «la main invisible du marché qui a laissé sa trace sur la joue des salariés» ou encore, «les tyrans de la profitabilité».

Dans ce cadre-là les fonctionnaires, «représentants de l'éthique républicaine», ont un grand rôle à jouer.

Pour **Marc Lerbey (C. Syndical Pays de Loire)** ce qui est le plus inquiétant c'est la façon dont la riposte syndicale à la crise s'est développée au cours de l'année 2009. Des premières mobilisations massives des 29 janvier et 19 mars aux échecs de mai et juin que s'est-il passé ? Et Marc de mettre en cause un calendrier trop distant d'actions, une «unité à huit» se faisant forcément autour du plus petit dénominateur commun, une plate-forme revendicative trop floue. C'est en notant la cruelle absence de projets politiques alternatifs que Marc a conclu son intervention, absence qui place le syndicalisme comme seul rempart face à la crise. **Régine Cossart (Cantal)**, s'exprimant

pour la région Auvergne, a estimé que, finalement, la crise avait bon dos et que les salariés et retraités devaient se serrer la ceinture dans toutes les situations (croissance ou récession). Dans la période, l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires doit «continuer de démonter les présentations économiques et fiscales axées sur l'allègement des prélèvements sur les plus riches pour promouvoir sa vision d'une société porteuse de justice sociale».

Critique du bouclier fiscal, de la gouvernance des entreprises et des rémunérations exorbitantes, défense de l'impôt sur le revenu progressif et du taux zéro de TVA sur les produits de première nécessité, voilà autant de points défendus par Régine avant qu'elle n'entame un réquisitoire sévère contre la RGPP.

Pour **Jean-Claude Bénard (CNS)**, la crise a fait exploser des difficultés déjà présentes dans tous les départements d'Outre-Mer et les états généraux mis en place par le pouvoir pour répondre aux divers conflits ne s'avéreront qu'un leurre. Ce qui compte, pour lui, c'est l'action unitaire et il a évoqué le rôle de Solidaires (et de l'Union SNUI-SUD Trésor)

dans le mouvement interprofessionnel de son département de la Réunion.

A son habitude, **Christian Dumas (C. Syndical Rhône-Alpes)** n'a pas mâché ses mots pour analyser la situation de crise et il a souhaité que le syndicat se livre à un travail d'explication sur la nature même du capitalisme.

«Vouloir réguler la mondialisation, c'est vouloir construire un cercle carré» a-t-il assuré, estimant que le système économique actuel ne proposait, au plus grand nombre, que la survie à la place de la vie.

Depuis l'Antiquité, l'Homme lutte contre l'insécurité, contre la précarité. Or ce qu'estime le MEDEF c'est que la précarité est naturelle. «La vie, la santé, l'amour sont précaires ... pourquoi le travail ne le serait-il pas ?».

Dans un tel contexte, se borner à vouloir «réduire les écarts», réguler les déséquilibres, n'est pas suffisant. Christian a donc souhaité un regard plus «pêchu», moins naïf sur la situation. Au passage, il a déploré l'absence dans le rapport d'orientation de la moindre analyse du management et de ses dégâts.

Les actions «interpro» de 2009

Comme Marc Lerbey, plusieurs autres camarades sont intervenus pour livrer leur vision des actions interprofessionnelles de 2009 et analyser les limites d'une grande «unité à huit» sur des bases manquant de détermination. **Régis Lagrifoul (Hte Garonne)** n'a pas rejeté le «grand huit», mais a déploré la mollesse des appels et appelé de ses vœux la constitution d'un «pôle combatif».

Stéphane Douet (Finistère) a rappelé le calendrier des mobilisations et les échecs de mai-juin en demandant une réflexion

sur de nouveaux moyens d'action (il s'est appuyé à ce propos sur le succès des actions à la DGFIP à l'occasion des «grand-messes»).

Christophe Guy (Essonne) a vertement critiqué les stratégies des grandes confédérations et relevé l'insatisfaction du monde du travail face aux grèves de 24 heures.

Jérôme Cachart (C. Syndical Ile de France), sur ce même point, a traité du paradoxe de l'unité, de la frustration des salariés et de la difficulté à trouver un

équilibre dans le rapport unité/efficacité.

Plus radical, **Denis Turbet-Delof (CNS)** a estimé que l'appel à la grève interprofessionnelle et reconductible n'est pas une utopie, qu'il y avait une nécessité de «rompre» avec le système actuel, mais que cela ne pouvait se faire sans un PS à rénover fortement. Dans le mouvement syndical, Solidaires et l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires doivent poursuivre leur engagement et se rapprocher de leurs partenaires pour construire l'alternative nécessaire.

C'est enfin, **Christian Steenhoudt (Président du Comité de liaison des retraités)** qui a déploré lui aussi l'absence d'alternative politique, le manque d'unité des partis de gauche (à l'instar de la situation du mouvement syndical), qui a également analysé pourquoi la grève générale

n'était pas possible (tissu de PME, faible syndicalisation, flexibilité).

Dans ce décor-là, le pouvoir en place, par ailleurs très adroit dans sa communication, se sent légitimement très fort et il a finalement face à lui le seul mouvement syndical pour une fois uni.

Défendre le statut général

Partant d'une critique de la RGPP, **Régine Cosart (Cantal)** a réclamé un engagement fort de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires pour parvenir au renforcement des services publics et au maintien du cadre de gestion statutaire des fonctionnaires : salaires et pensions revalorisés, rejet des rémunérations personnalisées, rejet des gestions par objectifs et des «pressions statistiques». Christian Steenhoudt, a lui aussi plaidé pour la défense du statut général et, notamment, pour le maintien du système des pensions de fonctionnaires, ces dernières ne relevant ni de la répartition, ni d'un régime spécial, mais constituant tout simplement un élément de la dépense publique. Pour **Ludovic Ploton (Isère)**, il faut davan-

tage dénoncer «la destruction programmée du service public au travers de la RGPP, destruction orchestrée par le néo-libéralisme» et dans un état d'esprit «totalement décomplexé». A cet égard, il n'a pas été selon lui assez insisté sur le projet de loi «mobilité», outil extrêmement dangereux de mise en oeuvre de la RGPP pouvant mettre en musique un plan social de grande envergure dans la Fonction Publique. Autre danger pour Ludovic, la destruction des protections sociales (assurance maladie, retraites).

Patrice Ruiz (C. Syndical Bourgogne) est enfin intervenu pour que Solidaires Fonctions Publiques s'organise au niveau local compte tenu des nouvelles prérogatives des préfets.

Agir au sein de la DGFIP

Régis Lagrifoul (Hte-Garonne) a entamé son propos par une formule choc : «pour que le brouillard se lève, il va falloir souffler fort». Or c'est le nez dans le guidon que les militants agissent et le principal travail de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires devra être de les aider à lever la tête.

Pour les adhérents, ce qui va compter dans l'émergence de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires ce sera de ressentir des revendications très concrètes et une conduite de «harcèlement» des équipes militantes. Ce sera aussi la certitude de voir défendus tous les agents de tous les services.

Jérôme Cachart (C. Syndical Ile de France) a réclamé plus d'attention dans la démarche revendicative et il a pris l'exemple du «cadeau empoisonné» qu'a constitué le CIS de B en A avec ses 100 postes offerts pour 10. 000 agents dans la plage d'appel. «IL ne faut pas s'étonner aujourd'hui de voir les CP de 1ème échelon se sentir trahis» a estimé Jérôme.

C'est cependant sur les inégalités salariales qu'il a le plus insisté notant qu'en parallèle de la création du statut d'administrateur général des finances publiques, «le plus généreux qui soit jamais sorti», il s'était avéré impossible d'obtenir autre chose que des broutilles pour les agents.

«La répartition des gains de productivité va toujours vers les mêmes et ça suffit» a estimé Jérôme qui veut voir le syndicat prendre appui sur ce qui a été octroyé à quelques uns pour tirer vers le haut le pouvoir d'achat de tous.

Pour **David Lazarus (Val d'Oise)**, le 27ème congrès doit délivrer un discours ferme sur la DGFIP afin que les agents ressentent un syndicalisme de proximité, un syndicalisme de propositions et d'action.

Agir dans «l'interpro» c'est bien, mais il faut dénoncer très précisément à la DGFIP la dérégulation et la casse des statuts car l'horizon s'assombrit dans les services et il y a besoin d'un dossier revendicatif aussi précis qu'offensif. C'est dans la même tonalité que s'est placée **Marie Jo Pereira (Aude)** qui craint une certaine dispersion et qui veut retrouver le chemin d'un vrai syndicalisme de proximité, «à l'écoute de l'adhérent, en osmose avec ses desiderata».

Daniel Jardin (DG) a pour sa part vigoureusement plaidé pour une relance de la campagne «réclamons notre dû» alors que le Président de la République s'est octroyé une augmentation de salaire de 200%.

C'est sur le toujours plus de travail et de technicité réclamé aux agents que Daniel s'est appuyé, dénonçant au passage la maigre prime d'intéressement de 150 € (11 indicateurs atteints, soit 13,63 € l'indicateur !) ou encore l'insuffisante revalorisation de l'IMT.

Comme Jérôme Cachart, Daniel a demandé que le syndicat s'appuie sur les avancées obtenues par le cadre supérieur pour tirer vers le haut l'ensemble des rémunérations.



Marc LERBEY



Régine COSSART



Jérôme CACHART



Stéphane Douet



Régis LAGRIFOUL



David LAZARUS

Dans le nouvel ensemble administratif c'est la défense du militant qui a préoccupé **Jean-Noël Bonicel (CNS)** tout comme le risque de dénaturation des activités des CHS en conséquence de l'éclatement de l'ancien ensemble Finances.

Enfin, **Maurice Martin (C. Syndical Champagne-Ardennes)** a regretté une trop grande tiédeur sur le revendicatif «gestion des agents» (PFR à dénoncer plus fort, nouvelles carrières B et C mal ficelées, mutations sans

règles visibles, notation supprimée). Il a aussi déploré un manque de mise en valeur des acquis du SNUI (sur les reclassements par exemple). En définitive, un discours musclé est indispensable sur la gestion des agents.

Le nouvel outil syndical

Évoquée par de nombreux camarades, la perspective du lancement de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires à compter du 1er janvier 2010 a surtout retenu l'attention de **Christian Terrance (C. Syndical Midi-Pyrénées)** et de **Marie-Jeanne Raffalli (CNS)**. Pour Christian, se lancer dans l'aventure de l'Union ce sera suivre les enseignements du «petit bonhomme SNUI», un symbole pour tous les membres de l'organisation (tout le contraire de «suivre notre petit bonhomme de chemin»). Le SNUI tel qu'il est depuis près de 50 ans ne peut plus rester le même car notre univers professionnel n'est plus le même : il faut donc suivre le chemin du petit bonhomme à savoir demeurer combatifs dans le cadre de la fusion qui nous a été imposée et faire le choix du mariage avec SUD

Trésor pour aller ensemble «à la bagarre». C'est avec des dessins projetés en appui de ses propos sur le grand écran de la salle des congrès que Christian a développé ses idées fortes : maintenir un syndicalisme d'adhésions, gagner les premières élections professionnelles, mais avant tout défendre des valeurs et faire la preuve d'une combativité sans faille. Pour Marie-Jeanne ce qu'il convient de retenir c'est tout le chemin parcouru depuis 2 ans pour construire l'Union et dépasser les différences sans que rien ne soit conduit «à la hussarde», avec une même détermination à construire. Pour l'avenir, il ne faudra pas craindre de se sentir à la fois fiers, modestes mais toujours déterminés. Fiers de porter un syndicalisme unitaire, un syndicalisme

sachant allier combats professionnels et actions «interpro». Modestes, car tous les militants vont avoir beaucoup à apprendre (en passant pour nombre d'entre eux dans leur section de la 1ère à la 2ème place). Mais la détermination sera le ressort du succès et l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires a tout pour devenir le fer de lance de l'action syndicale au service de l'agent des Finances Publiques. Mais solennellement, **Richard Lardon (Côte d'Or)** est venu à la tribune rappeler pourquoi sa section avait accepté de conserver l'appellation «Union SNUI-SUD Trésor Solidaires» à titre provisoire. **Jean-Luc Hamel (DG)** est pour sa part venu montrer comment sa section de la Centrale avait anticipé sur les opérations de fusion, une 1ère AG de l'Union s'étant tenue en mai 2008.

Les retraités

Clo Peretti et Christian Steenhoudt sont venus tour à tour exposer l'activité du comité de liaison des retraités, traduite en tout premier lieu par une augmentation, sensible des adhésions (1869 en 2008).

Clo a rappelé le déroulement de l'AG du CLR, le 26 mars 2009, et a donné lecture d'un vœu voté à cette occasion.

Christian, de son côté, a montré tous les enjeux liés à une fidélisation des retraités, leur potentiel de militantisme devant être utilisé et leurs revendications propres étant nombreuses.

Les réponses du secrétaire général

Sur l'activité syndicale

Le mercredi 17 juin au matin, reprenant le plan de son exposé initial, Laurent a successivement répondu aux intervenants sur la constitution du nouvel outil syndical, sur la stratégie d'action unitaire, puis sur le revendicatif DGFIP.

● La marche vers l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires

C'est à partir de l'exemple de la section DG que Laurent a évoqué la constitution des futures sections (très vite confrontées au problème de la mixité) et la reconnaissance officielle du nouvel ensemble, tout étant parti du Conseil Syndical de décembre 2007.

Laurent a ensuite montré la démarche «pas à pas» pour construire l'Union à partir du congrès fédéral de Chalès (avril 2008) : le travail en commun sur les revendications, l'aménagement statutaire, le protocole. Très vite, l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires a existé de fait et elle est devenue le principal interlocuteur du mi-

nistre (ce qui lui a permis d'obtenir quelques avancées telles que l'IMT). Rien n'est cependant simple dans les départements où il va falloir s'imposer : toute la fin de l'année devra être centrée sur ce sujet dans toutes les sections syndicales.

● La stratégie d'action unitaire

Face à la crise et après la période de crispation des élections prud'homales, l'unité à huit est devenue une réalité et le 29 janvier a été un énorme succès. Hélas le manque de relais politique et

la rigidité du pouvoir en place ont par la suite limité les espoirs, de nombreux camarades l'ont souligné. «C'est ce qui oblige à étudier de près cet été le paradoxe de l'unité», a indiqué Lau-

rent, ce qui n'exonèrera pas de poser le problème de l'action à la DGFIP, de réfléchir aussi aux actions possibles en collectifs locaux (dans le cadre des Solidaires locaux).

● L'action à la DGFIP

S'agissant de l'action à la DGFIP, le Bureau national avait estimé que des facteurs de mobilisation existaient pour réussir le 26 mai. Il s'est trompé mais il ne faut pas négliger le fait que ce jour-là de 40% à 60% des agents C et B étaient en grève. La démocratie interne a paru méprisée à ce moment-là, le calendrier a été certes curieusement utilisé, mais il y a eu consultation sans la moindre intention de passer en force. A la rentrée, il faudra repartir sur 3 axes revendicatifs a précisé Laurent : les sous, les conditions de travail, les règles de gestion. Il faudra à ce moment-là essayer d'élargir bien davantage les avancées pécuniaires ou catégorielles (que nous ne savons pas toujours mettre suffisamment en valeur

comme l'a souligné Maurice Martin). Laurent a évoqué ensuite et successivement le référencement de la MGEFI, les actions sur les problèmes immobiliers pour aborder très vite le sujet lourd des règles de gestion et de la lutte contre l'arbitraire, reprenant les analyses avancées sur la mobilité, sur la rémunération au mérite, sur les revendications catégorielles, sur le pouvoir d'achat. S'agissant de la défense des militants, le secrétaire général a déclaré avoir identifié 4 ou 5 cas nécessitant une défense individuelle et pour l'instant aucun préjudice grave ne paraît avoir été délaissé. Laurent a enfin rendu hommage au gros travail effectué par le Comité de liaison des Retraités.

Après quelques interventions de **Josy Pagès (Pyrénées-Orientales)** sur le 26 mai et les mauvaises conditions pour préparer la mobilisation, de **René Dassonville (CNS)** sur les stratégies à discuter lors du congrès, d'**Isabelle Wenger-Artz (Yvelines)** sur l'énormité du travail demandé aux militants, de **Christophe Cusset (C. Syndical Basse-Normandie)** sur la «solitude» trop fréquente des sections et sur l'opportunité d'agir en période de campagne IR (contrairement à ce qu'à développé Josy Pagès), le secrétaire général est revenu une dernière fois sur le «raté» du 26 mai, sur la difficulté d'utiliser le créneau de la campagne IR et plus globalement sur la volonté du BN de rassembler, dans une même période pour le moins confuse.

Le rapport sur l'activité syndicale a été sanctionnée par le vote suivant :

POUR : 96,66 % ABSTENTIONS : 3,34 % CONTRE : 0 %

Sur l'orientation syndicale

C'est le jeudi 18 juin, peu avant 18 heures, que le secrétaire général est intervenu pour répondre aux délégués sur l'orientation syndicale et pour présenter son projet de résolution (publié en pages 28 à 31). «Les débats du congrès l'ont montré, le syndicalisme, malgré toutes ses limites, demeure le 1er rempart à la crise économique et sociale et le SNUI n'a pas la volonté d'opposer l'unité syndicale et l'efficacité de l'action». C'est par cette entame que Laurent a répondu à ceux qui avaient été les plus sévères envers le processus unitaire à 8. Aussitôt après, il a réaffirmé que l'une des tâches prioritaires de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires serait de promouvoir une action publique renforcée au service de l'intérêt général, la casse de l'emploi public devant cesser. A cet égard, la DGFIP n'est pas dimensionnée et orientée pour répondre aux besoins sociaux nés de la crise, ses missions doivent manifestement être renforcées pour gérer une «légitime

dépense», selon le mot de Manu Ziegler (autrement dit pour redonner plus de place à l'Etat organisateur des solidarités). Le secrétaire général est ensuite revenu sur les conditions de préparation de l'Union avec SUD-Trésor et il s'est félicité du partage des valeurs entre les deux partenaires pour dire ensuite que le consensus sur le nom avait mis fin à un débat crispé. Ce nom est connu de tous les agents depuis le printemps 2008 et il va nous projeter vers les élections professionnelles, une déclaration de portée générale viendra ponctuer le congrès extraordinaire de la fin de l'année. S'agissant du contexte général, Laurent est revenu sur les analyses de la crise, sur les défis écologiques et sur la fiscalité. Sur tous ces points, le travail du SNUI a été jugé globalement bon et il devra être poursuivi, sachant que l'Union syndicale Solidaires aura vocation naturellement à compléter les analyses de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires. En référence aux travaux de la commis-

sion sur le financement de l'action publique, Laurent a souligné le rôle nouveau des préfets et la nouvelle organisation de l'Etat territorial. Il y a là un enjeu important, comme l'avait souligné Patrice Ruiz, et il conviendra d'organiser des commissions fonction publique sur ce point. S'agissant du contrôle fiscal, thème développé dans la résolution n°5, il conviendra de tout mettre en oeuvre pour préserver son indépendance dans son acception la plus large. Sur la défense des militants enfin, la question peut se poser plus largement dans le cadre de l'administration fusionnée avec un choc inévitable entre la culture syndicale DGI et la culture de l'encadrement du Trésor. Les équipes locales devront redoubler de vigilance et faire remonter les difficultés rencontrées. A ce stade Laurent a donné lecture de son projet d'orientation et il a conclu en estimant que tout le monde avait fait oeuvre de «bâtitteur» pour affronter l'avenir.

Après la demande de Christian Dumas de faire figurer dans la résolution «le syndicalisme de transformation sociale» (demande conduisant à un aménagement du § «face à la crise», le rapport d'orientation est mis aux voix.

100% DES SUFFRAGES SE SONT EXPRIMÉS POUR.

De l'Union SNUI-SUD Trésor au nouveau syndicat

Les travaux de cette commission ont réuni 60 délégués sous la présidence de Nathalie Jabli (administratrice régionale de Poitou-Charente). Les débats ont porté sur trois sujets principaux : le vécu des sections déjà engagées sur le terrain dans l'unification syndicale, les moyens à mettre en œuvre pour construire l'Union et, ensuite, les difficultés à surmonter.

En séance plénière, 13 camarades sont montés en tribune après la lecture du rapport des travaux de la commission par Philippe Ostrogorski (secrétaire de la section de Moselle).

Hervé Mazure, Bureau National, a répondu aux interrogations exprimées sans éluder les difficultés et a annoncé une liste de travaux à poursuivre et de matériel syndical à fournir aux sections.

LES TRAVAUX DE LA COMMISSION

Les délégués des sections ont fait état soit de leur vécu commun avec les militants de SUD Trésor, soit de leurs premières tentatives de rencontrer seuls les agents de l'ex-DGCP.

Là où existe une section SUD Trésor, le travail en commun a déjà bien commencé, y compris face à l'administration, sous réserve de quelques différences liées au développement respectif des deux organisations. Cela étant, tous ont convenu de tout mettre en œuvre pour qu'au 1er janvier 2010 les sections de l'Union soient opérationnelles.

Là où les militants du SNUI sont seuls pour développer l'Union, les premiers contacts avec les agents de l'ex-DGCP se sont en général bien passés car les attentes sont fortes, mais dans de trop nombreux endroits, la hiérarchie locale a tenté d'empêcher l'accès aux services. Face à ces blocages, le Bureau National a été sollicité pour obtenir rapidement des améliorations du droit syndical et

plus largement pour qu'il fournisse aux sections tout le matériel nécessaire à la connaissance des missions et des métiers de l'ex-DGCP, ainsi que des tracts avec un revendicatif adapté.

Cela dit, la commission a pu constater que de trop nombreuses sections du SNUI n'avaient pas encore entamé le moindre travail d'approche du nouveau champ de syndicalisation, souvent à cause d'un manque de moyens humains. Cela a permis de pointer du doigt la difficulté générale pour les sections de «rester fortes» dans le secteur de l'ex-DGI tout en se développant à l'ex-DGCP. La deuxième forte demande des délégués a porté sur la formation syndicale nécessaire pour le développement de l'Union, formation à organiser au niveau régional, dans un cadre national. Dans la même veine, la rénovation de la session de réflexion des secrétaires de section est apparue comme un élément important pour construire l'Union, tant au plan

local que national.

Ensuite, les délégués ont listé des questions «pratico-pratiques» auxquelles il a été difficile de répondre en séance, mais qui posent les jalons d'une réflexion à mener au fil des pratiques syndicales nouvelles qui vont s'installer. Comment obtenir une augmentation des droits syndicaux pour pouvoir effectuer tout le travail supplémentaire induit par les nouvelles tournées de postes ? Y aura-t-il des «rallonges» financières pour aider les sections à absorber les frais de déplacement en forte hausse ? Comment harmoniser les pratiques syndicales en CAP Locales pendant la phase transitoire des filières de gestion et pour l'avenir ?...

D'autre part, les délégués se sont interrogés sur le fonctionnement futur des sections syndicales, fonctionnement à asseoir sur la mixité des équipes actuelles, dont la nécessité est reconnue par tous, et sur le recrutement à venir de militants.

LES INTERVENTIONS EN SÉANCE PLÉNIÈRE

Josy Pages (Pyrénées Orientales) est intervenue sur la base de la déjà longue expérience de vie commune des sections SNUI et SUD Trésor dans son département pour appeler au pragmatisme dans la constitution des sections de l'Union et dans la répartition en leur sein des rôles des militants.

Se faire confiance et apprendre à déléguer sont, pour elle, deux facteurs essentiels pour garantir le développement de l'Union, en lien avec la fourniture par le Bureau National d'outils pratiques (fiches missions, gestion des agents, guide militant, messagerie militante commune, ...).

Philippe Benjamin (Conseil Syndical Bretagne) a prolongé l'intervention précédente en insistant sur la nécessité d'organiser la formation syndicale dans un cadre national et sur le besoin de s'approprier le revendicatif des agents de l'ex-DGCP.

Michel Morin (CNS) quant à lui a déclaré être insatisfait du travail en commission car cette dernière ne s'est pas donné les moyens d'avoir une vision optimiste pour l'Union. Cela dit, il a fait part de son grand espoir dans l'avenir de l'Union, car, malgré le travail immense qu'il nous reste à fournir, la nouvelle organisation gagnera les prochaines élections grâce à un bon

plan de bataille, à sa combativité, à sa proximité.

Denis Turbet-Delof (CNS), après s'être interrogé sur le volume de droits syndicaux nécessaires pour faire fonctionner correctement l'Union, a rappelé l'existence des modules «réflexes militants» et «histoire de la fédération Solidaires aux Finances» dans le cadre de la future formation syndicale décentralisée à dispenser par des équipes mixtes Impôts-Trésor.

Marie-Jo Péreira (Aude) a insisté sur le besoin d'aller vite pour la constitution concrète de l'Union sur le terrain et a réclamé une attribution de dossiers pour les CNS élus.

Christophe Cusset (Conseil Syndical Basse Normandie) a critiqué la trop grande rigidité du protocole d'unification de l'Union en matière d'organisation du bureau de section et a souhaité que l'Union ait des fondations solides. Il a lui aussi réclamé du matériel militant conséquent pour appréhender les missions de l'ex-DGCP.

Dany Sauzet (Conseil Syndical 2ème région Ile de France) a lancé un vibrant appel aux militants en rappelant que pour notre syndicalisme «le fait précède le droit» et que si notre volonté de gagner est forte, nous arriverons à surmonter les obstacles et les défis qui sont devant nous.

François Albertini (ancien secrétaire

général) a lui aussi adressé un message d'espoir pour le nouveau syndicat, en appelant les militants au pragmatisme et en l'illustrant de quelques souvenirs de la fusion syndicale de 1962 qui avait donné naissance au SNUI.

Christian Steenhoudt (Président du Comité de liaison des retraités) s'est interrogé sur la date des AG extraordinaires et a plaidé pour une demande exceptionnelle de droits syndicaux ainsi que pour l'augmentation du tirage de l'Unité.

Régis Lagrifoul (Haute Garonne) a souhaité que le 27ème Congrès adresse un message fort sur la constitution et le développement de l'Union.

Agnès Conte (Bouches du Rhône-Aix) s'est réjoui de voir «la famille s'agrandir»,

tout en s'interrogeant sur la manière de transformer dans les Bouches du Rhône deux sections du SNUI et une de SUD Trésor en une seule section de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires.

Pour **Noël Theuillon (Eure et Loir)**, il faut que l'ensemble des militants adhèrent immédiatement à l'Union et s'y investissent pleinement.

Enfin, **Gilles Chuzeville (Alpes de Haute Provence)** a demandé au Bureau National qu'il confectionne des journaux spéciaux sur la base des articles de l'Unité afin de pouvoir les distribuer aux 125 000 agents de la DGFIP ou qu'un «4 pages» détachable soit systématiquement réalisé en pages centrales de notre hebdomadaire.

LA RÉPONSE DU BUREAU NATIONAL

En réponse, **Hervé Mazure (Bureau National)** s'est félicité des riches débats tout en mesurant l'ampleur de la tâche qui reste à accomplir pour demeurer le premier syndicat de la DGFIP. Il a précisé quelles seraient les grandes lignes du chapitre «outil syndical – Union» de l'orientation (valeurs fondamentales, proximité, mixité ...) et s'est engagé à ce que le Bureau National fournisse aux militants tout le matériel

et les outils nécessaires pour appréhender le nouveau champ syndical. Hervé a également insisté sur la nécessité d'obtenir de la direction générale des droits syndicaux nouveaux pour faire reconnaître nos pratiques militantes dans toute la DGFIP (HMI, visites de services, accueil de tous les agents ...). «Être en ordre de marche dès janvier 2010, c'est-à-dire avoir transformé les sections du SNUI et de SUD Trésor en 150 sections

de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires ne va pas être simple, mais c'est une nécessité. Nécessité face à l'administration, nécessité pour gagner les 1ères élections professionnelles, nécessité pour défendre tous les agents et toutes les missions de la DGFIP» a-t-il conclu.

Le secrétaire général est ensuite intervenu pour appeler toutes les équipes militantes au pragmatisme afin de réussir le challenge qui s'annonce.

Commission n° 2

Réflexion intégrée au débat d'orientation, sans résolution

L'outil syndical : questions autour de la représentativité

Placée sous la présidence de Claudine Hecker (CNS), la commission a réuni 34 participants qui, après un point d'actualité sur la nouvelle organisation du ministère, ont mené leurs réflexions sur les cinq thèmes présentés dans le journal avant congrès : la nouvelle assise juridique de la représentativité suite à l'abrogation de la loi Perben, le principe de l'accord majoritaire et sa période transitoire, les incertitudes sur le paritarisme et leurs répercussions sur le dialogue social, les moyens (humains et financiers) alloués aux syndicats et enfin la question du champ de syndicalisation et du devenir de Solidaires Finances compte tenu de l'éclatement des ministères économiques et financiers.

LES TRAVAUX DE LA COMMISSION

Les débats ont intégré deux contributions présentées par la région Poitou-Charentes et **Jean-Marie Terrendij (CNS)**. La contribution de la DNEF, axée sur la défense des militants, n'a pas donné lieu à débat, ce thème ayant déjà fait l'objet d'une CNS décidée au congrès de 2005 et faisant naturellement partie intégrante de l'orientation depuis le congrès de 2007. Pour autant, la commission a souligné la nécessité de réaffirmer avec force

la défense et la protection des militants dans le rapport final d'orientation.

● Représentativité : nouvelle assise juridique et principe de l'accord majoritaire

Ces deux sujets ont été débattus conjointement après un bref rappel de la situation actuelle issue des accords de Bercy et de la loi du 20 août 2008 et après que la commission dans son ensemble ait

réaffirmé l'attachement indéfectible au maintien d'une représentativité issue des urnes.

Concernant les modalités de l'accord majoritaire, au travers de plusieurs interventions, la commission a estimé indispensable que le SNUI, avec Solidaires Fonctions Publiques, réclame l'application la plus rapide possible de la règle des 50%, le seuil de 20% prévu à titre transitoire jusqu'en 2013 n'étant pas du tout satisfaisant.

● Paritarisme et dialogue social

Concernant le devenir des CAP, la commission a noté que, si elles étaient maintenues, cela était en grande partie dû au front syndical uni initié par Solidaires Fonction Publique, mais une nécessaire vigilance demeure. Au-delà, la commission a fait le constat que le gouvernement était allé plus loin que les accords de Bercy en décidant purement et simplement de la suppression du paritarisme dans les comités techniques dont la composition sera désormais déterminée au scrutin de liste. Pour tous les intervenants, cette décision risque à terme d'aboutir à une déqualification du dialogue social : quel fonctionnement au niveau local ? Quels seront les interlocuteurs des représentants des personnels ? Quel formalisme sera appliqué ? Le risque étant de siéger dans des instances qui se résumeraient à un simulacre de dialogue social en l'absence des véritables décideurs. La commission dans son ensemble a souhaité que le SNUI condamne fortement cette remise en cause du paritarisme et réaffirme son attachement à tous les moyens de défense collectifs et individuels des agents. A ce titre, elle a réclamé la mise en place d'une formation syndicale afin que l'ensemble du réseau militant puisse appréhender et s'approprier ce nouveau mode de dialogue social.

● Moyens de fonctionnement et de financement

Certains intervenants ont souligné les difficultés liées à l'implication de plus en plus importante des militants du fait de la fusion et, plus largement, de leur présence dans les Solidaires locaux au sein

desquels ils se retrouvent souvent seuls face aux contraintes issues de la RGPP et autres RADE et REATE. Pour autant, les incertitudes qui pèsent encore sur les velléités du pouvoir politique de réformer l'exercice du droit syndical, ont conduit la commission à la prudence. Elle a ainsi souhaité que soit réaffirmée la pérennisation des droits collectifs, a minima sur la base du socle que constitue le décret de 1982. Concernant le financement, les intervenants ont été unanimes sur le fait que l'organisation doit refuser tout salariat syndical et défendre un syndicalisme d'adhésions volontaires, seul garant de notre crédibilité et de notre indépendance. La discussion s'est ensuite engagée sur la question d'une possible subvention. Ce sujet a suscité de nombreuses interventions sur une éventuelle perte d'indépendance. Toutefois, la commission est arrivée au consensus suivant : une telle mesure pourrait apparaître comme une alternative à la diminution chronique du nombre d'adhérents et permettre au syndicalisme de conforter son rôle de contre-pouvoir social (avec des garanties juridiques de transparence et d'indépendance). Enfin, la commission a estimé à l'unanimité que le SNUI devait affirmer sa volonté de rester un syndicat d'adhérents dont le fonctionnement est prioritairement assis sur les cotisations.

● Eclatement du MINEFI et devenir de Solidaires Finances

Après avoir constaté que l'éclatement du MINEFI en plusieurs pôles posait le problème du périmètre de Solidaires Finances, la commission a considéré, dans l'esprit du Conseil Fédéral de Chalès, que tant que demeurerait à Bercy des instances communes de concertation

(CTPM, CNAS, CHSM...), il n'y avait pas lieu de remettre en cause le principe d'une fédération unique, véritable port d'attache pour nombre d'organisations membres. Dans le même temps, plusieurs intervenants ont posé la question de l'articulation avec Solidaires Fonctions Publiques compte tenu de la mise en œuvre de la réforme territoriale de l'Etat. En effet, si celle-ci n'a pas d'impact direct et immédiat sur la DGFIP, elle fait du préfet notre interlocuteur sur des domaines comme le social, l'immobilier, les concours et, à terme, les ressources humaines. La commission a estimé que cette réforme nous obligeait de fait à une nouvelle dimension de fonctionnement qui passe par un échelon régional sous la forme de commissions Solidaires Fonctions Publiques régionales. Cependant, certains intervenants ont insisté sur l'importance de conserver la coordination nationale avec une véritable structuration permettant de garder la ligne globale du syndicat. Le consensus s'est fait sur trois points : travailler dans les Solidaires locaux à l'approche Fonction Publique quasi-absente à ce niveau (sans doute sous forme de commissions spécifiques) ; impulser la mise en place d'un échelon régional ; poursuivre avec l'Union Solidaires Fonctions Publiques la réflexion sur une structuration nationale, au même titre qu'existent des Unions de branches dans l'inter pro. En conclusion, les intervenants, conscients du flou réglementaire régnant sur la mise en œuvre des accords de Bercy repris dans le projet de loi du 1er avril 2009, ont réclamé la plus grande vigilance. C'est **Eric Métro (Réunion)** qui a été chargé de rapporter les travaux de la commission en séance plénière.

LES INTERVENTIONS EN SÉANCE PLÉNIÈRE

David Cocault (Côtes d'Armor) a souligné que tous les militants n'avaient pas conscience que la rénovation du dialogue social conduisait à introduire le concept de négociation dans la Fonction Publique, y compris au niveau local, d'où l'obligation d'une formation syndicale spécifique.

Michel Morin (Val d'Oise) a estimé que

sur ces sujets, les sections n'étaient pas suffisamment armées, notamment au niveau Fonction Publique. Afin de faire face, les militants de l'Union devront s'investir dans les Solidaires locaux mais pour ce faire il faudra du temps, de la disponibilité et l'organisation devra fournir les outils nécessaires.

Patrice Ruiz (Saône et Loire) a fait remarquer qu'en qualité de 1ère force à la DGFIP, nous avons une responsabilité à assumer, d'autant que nous avons à faire face à un Ministre à double casquette (Budget et Fonction Publique). Il souhaite donc que le syndicat impulse une démarche dynamique sur l'ensemble de ces sujets.

LA RÉPONSE DU BUREAU NATIONAL

La réponse aux intervenants a montré aux membres de la commission qu'une large partie des propositions se retrouverait dans la résolution d'orientation : intransigeance de l'organisation concernant la défense et la protection des militants ; articulation entre l'Union SNUI-SUD Trésor, Solidaires Finances et Solidaires Fonctions Publiques ; formation du réseau militant aux nouvelles règles régissant le dialogue social ; attachement au paritarisme,...

Léna Lainé (Bureau National) a remercié **Eric Métro** d'avoir accepté la tâche de rapporteur, elle a associé **Corinne Buisson (Rhône)**, **Béatrice Métro (Réunion)** et **Bruno Masquet (CS Poitou-Charentes)** à ses remerciements pour leur collaboration efficace au moment de la synthèse. Elle a précisé que l'organisation continuera à combattre à tous les niveaux l'émiettement de nos champs professionnels. S'agissant du dialogue social, l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires as-

surera la formation du réseau militant sur deux plans : formation à la négociation et, sur le fond, permettre de mieux appréhender les différents enjeux des négociations interministérielles, nationales et locales, notamment sur les incidences des RGPP, RADE et REATE. Le SNUI a su faire dans le passé (cf. les formations au moment de la mise en place des CAPL), l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires saura faire demain en lien avec Solidaires Fonctions Publiques.